

Nouakchott Info Quotidien N° 457 du Dimanche 31 Août 2003

PRÉSIDENTIELLES 2003

Haïdalla et Dedew signent un accord

Histoire d'un accord

Les islamistes ont une longue histoire avec Ould Haidalla qui remonte à son accession au pouvoir en janvier 1980.

En effet, il a, dès sa maîtrise des rouages de l'Etat, appliqué la Chariaa en particulier dans sa composante pénale.

Ould Haidalla s'était attiré par cette orientation la sympathie des islamistes traditionalistes regroupés au sein de l'Association culturelle islamique (ACI).

En ce temps le mouvement de la jeunesse islamiste était embryonnaire et partant n'avait

Au niveau de la mouvance islamiste (au sein du RFD, à l'extérieur, groupe des détenus, etc) deux points de vue se sont affrontés.

Une tendance dirigée par El Moctar Ould Mohamed Moussa soutenait Ould Haidalla et une autre chapotée par Jemil Ould Mansour travaillait pour que le soutien s'oriente vers Ahmed Ould Daddah.

Après plusieurs jours de discussions, les deux tendances ont passé au vote et celle d'El Moctar Ould Mohamed Moussa a gagné et Ould Dedew a reçu mandat de signer avec Ould Haidalla l'accord du 27 Août

éradiquer les séquelles de l'esclavage et pour l'égalité des chances entre tous les citoyens

- la bonne gestion administrative et financière et la justice entre les citoyens

- travailler pour que l'Etat reprenne ses obligations dans le domaine social et la prise de toutes les mesures de nature à juguler les effets néfastes de l'orientation libérale de l'économie.

- redonner à la Mauritanie la place qui lui sied dans le monde et la rapprocher davantage à son environnement arabe, africain et islamique

- retour de la Mauritanie à la CEDEAO

- révision du système éducatif pour donner à la langue arabe la place qu'elle mérite en sa qualité de langue officielle du pays et en rehaussant l'importance de l'instruction islamique tout en portant un intérêt aux langues étrangères

- engager de réformes constitutionnelles en vue d'élargir l'espace des libertés individuelles et collectives et consolider la place de la Chariaa islamique pour que l'Islam reste la religion de l'Etat

et du peuple et la Chariaa islamique sa seule source du droit dans tous les domaines

- ouvrir la voie à la constitution des partis politiques et créer un climat de liberté politique, syndicale et médiatique et dans ce cadre autoriser les islamistes, à l'instar des autres, d'avoir des formations politiques et des journaux

- autoriser à nouveau les institutions récemment fermées

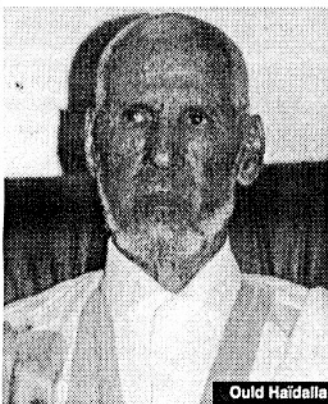
- constituer un gouvernement d'union nationale transitoire regroupant toutes les parties engagées dans l'alliance.

Aussitôt signé, cet accord a été soutenu par le Forum mauritanien pour la réforme et la démocratie dirigé par Jemil Ould Mansour en dépit de sa mise en minorité lors des débats au sein de la mouvance islamiste.

Mais sans prédir de l'avenir de cette alliance haïdallo-islamiste, l'on ne peut que s'interroger sur la capacité du candidat à contenir jusqu'au 7 novembre des groupes aussi contradictoires idéologiquement que les islamistes, les baathistes, les démocrates (anciens communistes).

Les semaines à venir nous édifieront.

CHEIKHNA OULD NENNI



Ould Haïdalla et Ould Dedew

pas d'influence sur la scène.

En décidant de se présenter aux élections présidentielles (annoncée dans Nouakchott Info en janvier 2003), Ould Haidalla a engagé des contacts avec des personnalités et des groupes dont les islamistes les sept derniers mois.

Ces contacts l'ont amené à visiter les islamistes emprisonnés à Baïla le 30 juin 2003.

Durant cette rencontre, les grands axes du protocole d'accord du 27 août 2003 ont été discutés pendant quelques heures entre le candidat Ould Haidalla et les chefs du groupe des détenus islamistes.

Ould Dedew et El Moctar Ould Mohamed Moussa ont joué un rôle de premier ordre pour la préparation de l'accord.

La célérité avec laquelle l'accord a été paraphé confirme qu'il était en préparation depuis quelques temps.

Les islamistes et l'accord

Avant que Ould Dedew ne signe ce protocole avec Ould Haidalla, il a fallu que toutes les tendances islamistes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur donnent leur accord.

2003 au nom de la mouvance.

Les termes de l'accord

L'accord signé entre les deux hommes stipule : que partant de l'accord de principe du candidat Ould Haidalla sur les doléances des représentants de la mouvance islamiste, les deux parties se mettent d'accord sur :

1°) les islamistes s'engagent à soutenir le candidat Mohamed Khouna Ould Haidalla aux élections du 7 novembre 2003 conformément à son programme déclaré,

2°) la participation des islamistes avec les autres parties engagées ou qui le seront pour cette position dans une alliance politique de laquelle naîtra une direction associée où les islamistes siègeront avec une représentation appropriée.

3°) Le programme du candidat comporte les points suivants :

- préservation et sauvegarde de l'unité nationale (...) et le règlement des dossiers des droits de l'Homme en suspens de façon acceptée de tous

- promotion des couches sociales matériellement et moralement

- mise en place de politiques économiques et sociales pour